

COMPTE RENDU DU CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ADMINISTRATION DE L'ACTION SOCIALE DU 22 JUIN 2018

La séance a été ouverte par Mme COUDERC en remplacement de M LE ROUX
Président du CDAS.

Le 1^{er} point à l'ordre du jour était la présentation du compte rendu annuel d'activité de la
délégation pour l'année **2017**.

Les bénéficiaires de l'action sociale sur notre département ont été :

- 464 actifs
- 592 retraités
- 116 enfants entre 0 et 14 ans.

Le budget engagé a été de 61 851,40€ (64 032,71 en 2016) dont 72 % pour la
restauration, 26 % pour le CAL (crédit d'action locale), 1 % pour la médecine et 1 %
pour la délégation (missions-fonctionnement).

Au 31/12/2017, 80,17 % des agents avaient accès à une solution de restauration
collective. 36 423 repas ont été servis aux agents actifs financiers et 14 081 titres
restaurant ont été commandés.

20 dossiers d'aides et prêts ont été accordés pour un montant global de 70 600€.

73 agents ont bénéficié des séjours EPAF contre 116 en 2016 et 16 enfants sont partis
en colonie de vacances (20 en 2016).

Le budget alloué aux crédits d'action locale (C.A.L) a été de 16 000€ (15 997,40€
dépensés) pour 986 bénéficiaires:

- 8035,26 € pour les actions pour renforcer les liens avec les agents
- 7627,64 € pour l'arbre de Noël
- 199,50 € pour les actions de solidarités
- 135,00 € pour les consultations psychologue.

Le 2^{ème} point à l'ordre du jour était la présentation de l'activité de l'assistante sociale
pour 2017.

Geneviève DELGADO nous a précisé s'inscrire dans un mouvement de contestation qui
a lieu au sein du service social suite à l'application du RIFSEEP, la non saisie des
statistiques et la non restitution des rapports d'activité en faisant partie.

Elle nous a seulement dit que l'essentiel de son activité 2017 avait porté sur
l'accompagnement individuel des agents et de manière importante dans le domaine de
la santé (suivi auprès d'agents en arrêt longue maladie ou avec mise en retraite
anticipée pour invalidité).

Nous avons ensuite fait le point sur les différentes actions du CAL 2018 :

- sortie au Futuroscope du 07/04/2018 au tarif de 15€/adulte et 10€/enfant : 87 participants
- sortie au Musée des Arts Forains à Paris pour les retraités le 12/06/18: 42 participants particulièrement satisfaits (sortie pouvant être envisagée pour les familles dans l'avenir)
- séjour à St Raphaël du 12 au 19 mai (non subventionné par le CAL) : 52 participants dont de nombreux nouveaux.
- psychologue : 5 consultations (3 agents concernés) depuis le 1^{er} janvier 2018
- rencontre avec la lecture : 18 participants.

Sur le budget CAL 2018, il restait un reliquat de 848,00€.

Le CDAS a décidé de l'affecter de la façon suivante :

- un bus de 60 places au lieu de 53 pour la sortie à Versailles afin de satisfaire un maximum d'inscrits pour un coût supplémentaire de 141,50€
- la location de jeux en bois pour l'arbre de Noël pour un coût de 250,00€
- des chèques cadeaux pour les enfants de 15 à 17 ans selon les possibilités.

Questions diverses

Nous avons demandé comment va être organisée l'action sur le sommeil en partenariat avec la MGEFI proposée lors du CDAS du 8 février 2018 : Bruno JOIGNAUD nous a répondu qu'il n'a pas été recontacté par la MGEFI.

Nous avons fait état des difficultés rencontrées par les agents pour l'utilisation des CESU pour garde d'enfants: on ne peut pas obliger une collectivité à accepter ce moyen de paiement qui engendre des frais.

Il est regrettable de constater, qu'étant éligible à une prestation, on ne puisse pas en bénéficier de façon équitable sur tout le territoire.

Bruno JOIGNAUD a fait une présentation de l'action sociale au 80 nouveaux agents C actuellement en formation à l'ENFIP.

La journée d'accueil des nouveaux agents affectés au département aura lieu le 3 septembre à la DDFIP.

Bruno nous a également signalé que son mandat de délégué prend fin en avril 2019 et qu'un appel à candidature devra être lancé.

Un groupe de travail est programmé le 4 septembre et le prochain CDAS en novembre.

Les représentantes présentes:

ANCELLIN M-F., MARCEL S. , NOWICKA N.